

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

*Sharon Hollett, inf., B.Sc.Inf., CSP(C), présidente de l'AIISOC, travaille comme infirmière de soins généraux en salle d'opération à l'Hôpital régional Saint John au Nouveau-Brunswick. Sharon est spécialisée en chirurgie cardiaque, plastique et orthopédique. Elle a auparavant occupé le poste de présidente du NBORN et a siégé comme directrice provinciale au sein du conseil d'administration de l'AIISOC durant trois ans. Sharon a également occupé les postes de secrétaire et de présidente élue de l'AIISOC.*  
[president@ornac.ca](mailto:president@ornac.ca)



Cet automne, les membres de l'AIISOC ont entamé une conversation instructive lorsque nous avons rejoint avec succès plusieurs de nos membres par le biais d'une séance en ligne de discussion ouverte durant laquelle nous avons échangé au sujet des catégories de membres. Un débat bat son plein quant à notre relation avec nos collègues en soins infirmiers périopératoires et il se focalise sur la question à savoir s'il est temps de modifier nos catégories de membres de l'AIISOC. Est-ce que les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisé.e.s (inf. aux. aut.) devraient être considéré.e.s comme des membres à part entière bénéficiant du droit de vote et de la possibilité de siéger au conseil d'administration? Il n'a pas été facile de présider ces réunions de discussion ouverte pour s'assurer que toutes les voix sont entendues, mais elles s'avèrent cependant être un travail enrichissant. Ces dernières ont favorisé une conversation honnête et ouverte qui déterminera la façon dont nous allons de l'avant en tant qu'organisme. Au cours de la dernière année, j'ai écouté à ce sujet dans mon milieu de travail et dans mon rôle au sein de l'AIISOC tant des infirmières et infirmiers autorisé.e.s que des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisé.e.s. Les opinions sont partagées quant au statut de membre à part entière pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisé.e.s (inf. aux. aut.).

Conformément à nos règlements administratifs, seul.e.s les infirmières et infirmiers autorisé.e.s employé.e.s dans un milieu canadien de soins périopératoires sont admissibles à être membre à part entière de l'AIISOC. Les infirmières et

infirmiers auxiliaires autorisé.e.s (inf. aux. aut.) sont actuellement admissibles en tant qu'associé.e.s. Il existe certaines distinctions dans ces deux catégories et la plus grosse différence étant qu'un.e membre à part entière bénéficie du droit d'assister et de voter sur les affaires de l'AIISOC lors de l'Assemblée générale annuelle, en plus de pouvoir siéger au conseil d'administration de l'AIISOC.

Mon message dans la revue du numéro de septembre contenait les grandes lignes des dernières discussions d'affaires tenues au sein du conseil d'administration. Les membres poursuivent le travail entamé sur nos règlements administratifs et le conseil d'administration s'est réuni en août pour en discuter. Les règlements administratifs actuels peuvent être consultés sur le site Web de l'AIISOC ([www.ornac.ca](http://www.ornac.ca) et sélectionner le menu déroulant À propos de nous). Nous demandons aux membres de les passer en revue et de se familiariser avec la façon dont les règlements administratifs de l'AIISOC sont actuellement formulés. Réfléchissez à ce qui, selon vous, doit être modifié pour l'orientation future de l'AIISOC. Je demande à chaque membre de s'impliquer et de participer à cette conversation à l'échelle nationale. L'AIISOC est votre association et votre participation est essentielle. Cette discussion concernant les catégories de membres se déroule, sous une forme ou une autre, depuis un certain temps. Envisagez de vous joindre à une réunion de discussion ouverte pour obtenir les tout derniers renseignements.

Sommes-nous encore liés à un niveau professionnel direct en salle d'opération?

Écoutez n'importe quelle conversation de préparation de la salle (celles que nous avons lorsque nous préparons nos cas) n'importe où au Canada! Bien sûr, nous discutons parfois de nos plans pour la fin de semaine et de la dernière série Netflix lorsque tout va bien, mais lorsqu'un.e patient.e est gravement malade, ces conversations relient de façon éclairée tout le personnel infirmier en un tout faisant partie intégrante de l'équipe de soins infirmiers périopératoires. Nous comptons les un.e.s sur les autres pour discuter des préoccupations de façon rapide et efficace. Nous prenons des décisions ensemble concernant des enjeux qui, nous le savons, auront une influence sur les résultats pour nos patient.e.s. Je demande souvent à mes collègues leurs opinions quant à la meilleure façon de gérer une situation lorsqu'elle survient. J'accorde beaucoup d'importance à ces discussions.

Envisagez de participer aux conversations de l'AIISOC. Communiquez avec un.e directeur.trice du conseil d'administration de l'AIISOC pour discuter et échanger vos points de vue (vous trouverez les adresses courriel des différent.e.s membres à la page 6 de la présente revue et sur le site Web sous les onglets À propos de nous/Leadership). C'est vous, nos membres, qui à la fin prendrez cette décision. Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles! 🌟

A handwritten signature in black ink that reads "Sharon Hollett". The signature is fluid and cursive.